

cule ombilicale, des vésiculines qui ont perdu leur forme en se déchirant.

Les lettres désignent dans cette figure les mêmes parties que dans la figure 1^{re}.

Fig. 4. Parenchyme du rein dont une portion P' est intacte, et dont l'autre P'' est déchirée par l'action du compresseur.

Fig. 5. Les éléments du parenchyme du rein dont un L est grossi 150 fois deux autres L', L'', 300 fois; L'' est un de ces éléments glandulaires du rein au même grossissement et écrasé par le compresseur.

SUR LES CACHALOTS,

PAR M. H. de BLAINVILLE.

..... En inscrivant ainsi tous les cachalots que les zoologistes ont, à tort ou à raison, considérés comme espèces, nous convenons qu'aucun peut-être, sauf le *cachalot macrocéphale*, n'est suffisamment caractérisé, pour être, décidément admis comme tel. Mais, dans le doute, nous ne voyons pas davantage de raisons pour les rejeter, et il faut même ajouter que dans les mâchoires armées de dents que nous possédons à la collection du Muséum d'histoire naturelle, on remarque deux ou trois formes assez distinctes.

(a) Une première est celle que nous présente la tête d'un cachalot échoué sur les côtes de Bretagne, à Audierne, en 1784; la ligne inférieure de la mâchoire d'en bas, est assez fortement en bateau. La symphyse va jusqu'à la dix-huitième dent, et ces dents au nombre de 25 de chaque côté, sont obtuses, mous-ses, verticales, si ce n'est en arrière où elles s'étalent un peu; ellesont en général médiocres, petites même, et, outre les latérales, il y en a une paire beaucoup plus petite tout-à-fait terminale.

On doit probablement rapporter à cette espèce, qui est le *Cachalot macrocéphale* lui-même, une mâchoire inférieure

donnée à notre collection par M. E. Geoffroy Saint-Hilaire, et qui n'en diffère que parce que les dents au nombre de 26 d'un côté et de 27 de l'autre, plus la paire antérieure, sont plus petites encore, parce qu'elles sont moins sorties de leurs alvéoles. Plusieurs autres pièces de notre Muséum semblent appartenir à la même espèce, et il faut y adjoindre le squelette présentement monté dans la cour du cabinet d'anatomie comparée.

(b) Une seconde forme est représentée par la partie dentaire seule d'une mâchoire inférieure à bord inférieur beaucoup moins arqué, presque droit, la symphyse atteignant la 20^e dent; toutes les dents sont longues, droites, coniques, sub-aiguës, fortement étalées en avant, et presque horizontales, plus courtes, très mousses, obtuses et subverticales, en arrière. (du Cap de Horn, par M. Daubrée). Cette portion de mâchoire inférieure a été figurée par G. Cuvier, (ossem. foss. V. pl. 24 fig. 8) et décrite à la page 340 de son ouvrage. Doit-on en distinguer un autre fragment de mâchoire, également décrit et figuré par Cuvier (p. 341, pl. 24, fig. 9)? Il a, dans la longueur de la symphyse, 20 dents. Celles qui restent encore sont toutes verticales, coniques, pointues, recourbées en arrière, où elles sont également plus petites, à en juger du moins par les alvéoles presque en contact, sans barre osseuse intermédiaire, ce qui indique évidemment un jeune âge.

(c) Enfin une troisième forme est fournie par une cinquième mâchoire inférieure, qui semble intermédiaire aux deux dernières. Elle a 7 pieds et demi de haut, sur 3 pieds 4 pouces d'écartement aux condyles. La symphyse se termine entre la 20^e et la 21^e dent; la ligne inférieure est assez arquée (il y a 25 dents latérales, sans paire terminale plus petite); elles sont assez serrées et assez grandes; les antérieures un peu étalées et les plus longues, les postérieures presque verticales, mousses, et très usées.

Quoique nous connaissons fort peu les limites de variation du système dentaire des cachalots, on entrevoit cependant la possi-

bilité que les deux formes principales de mâchoires que nous venons de signaler, indiquent deux autres espèces distinctes, mais la difficulté est de savoir à quelle forme extérieure chacune d'elles peut répondre.

Je dois encore placer provisoirement ici, et sous le nom de CACHALOT A TÊTE COURTE, *physeter breviceps* (Pl. X), un cétacé d'assez médiocre taille, qui m'est indiqué par une tête osseuse assez complète, rapportée des mers du cap de Bonne-Espérance par M. Verreaux et qui est véritablement fort singulière; elle est extrêmement large et fort élevée (fig. 3-4), ayant les crêtes frontales très remontées, et, par conséquent, les fosses nasales fort profondes, un peu comme dans les cachalots, et se terminant très rapidement par des maxillaires très courts et pointus; en sorte que la longueur totale est à peine d'un pouce supérieure à la largeur occipitale; la mâchoire inférieure (fig. 1-2) a nécessairement une forme analogue, c'est-à-dire que très larges entre les condyles, les deux branches se rapprochent presque aussitôt, comme dans un soufflet, pour former une symphyse assez longue et une extrémité étroite, mais arrondie à sa terminaison. Il me paraît à peu près certain qu'il n'y avait pas de dents à la mâchoire supérieure; quant à l'inférieure, elle en avait 14 ou 15 de chaque côté, dont toutes ne sont pas restées; cinq seulement du côté gauche, quatre à droite étaient encore dans leurs alvéoles; quelques autres y ont été replacées; elles sont étroites, grêles, coniques, aiguës, un peu arquées en dedans, et longues de 6 ou 8 lignes (fig. 5 de grandeur naturelle).

Longueur de la mâchoire inférieure, 13 pouces. Écartement de ses condyles, 12 pouces. Longueur du crâne, 14 pouces et demi.

Une autre particularité qu'offre ce crâne, consiste dans une inégalité telle des fosses nasales (1), que la droite est presque à l'état rudimentaire, étant vingt fois peut-être plus petite que l'autre. (Extrait d'un système du règne animal).

(1) J'ai parlé de cette inégalité des fosses nasales chez les cétacés dans un mémoire imprimé parmi les Instructions données aux membres de l'expédition de la Recherche.